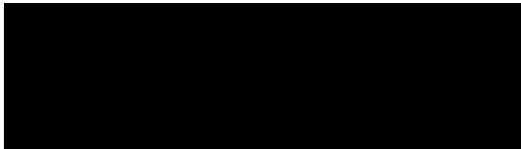


Le 15 juillet 2015

Stella Leney
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-4792

Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après *Loi sur l'accès*)

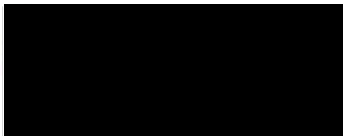
Madame,

Nous donnons suite à votre lettre du 15 juin 2015, concernant l'entente signée en 2006 entre Hydro-Québec et l'organisme Équiterre en vue de la construction de la Maison du développement durable au centre-ville de Montréal.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons copie de l'entente ainsi que de ses amendements sur lesquels nous avons caviardé la signature des intervenants. Nous vous soulignons que les principales dispositions de cette entente sont incluses dans le bail emphytéotique signé ultérieurement et publié au Registre foncier du Québec. Nous tenons à préciser qu'Hydro-Québec n'a nullement été impliquée dans la construction de l'immeuble.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.